



## SPA

39, boulevard Berthier  
75847 PARIS CEDEX 17  
Tél : 01 43 80 99 22  
Fax : 01 43 80 99 23  
www.spa.asso.fr  
info@spa.asso.fr



## Stop Gavage/L214

c/o Mairie  
83630 Bauduen  
Tél. : 09 50 36 42 44  
Fax : 09 55 36 42 44.  
www.L214.com  
contact@L214.com

### La SPA

*Forte de ses 130 000 membres,  
de ses 3 000 bénévoles et 540  
salariés, la SPA est reconnue  
d'utilité publique depuis 1860.*

### L214

*L214 est une association de pro-  
tection animale spécialisée dans  
les animaux d'élevage.*

## Lettre adressée aux Grandes Surfaces

### Objet : demande de retrait des œufs de poules élevées en batterie de vos linéaires.

Paris, le 9 décembre 2007

Madame, Monsieur,

En 1999, l'Union européenne a adopté une directive pour la protection des poules pondeuses<sup>1</sup>. Cette directive est assortie d'une échéance : en 2012, la superficie minimale par poule sera accrue de la surface d'une carte postale... La Commission européenne vient de confirmer cette échéance<sup>2</sup>.

Les cages « 2012 » restent des cages de batterie dans lesquelles les oiseaux sont dans des conditions de souffrance extrême. Ces modes d'élevage sont emblématiques de l'élevage intensif auprès des consommateurs qui en ont une image très négative.

Les derniers Eurobaromètres<sup>3</sup> de la Commission européenne effectués en 2005 et 2006 le confirment :

- 58 % des européens jugent que les poules pondeuses sont les animaux dont le bien-être est à améliorer en priorité,
- 62 % des européens se disent prêts à changer leurs habitudes d'achats (magasins, budget...) pour accéder à des produits plus respectueux du bien-être animal.

En France, un sondage a été effectué en janvier 2000 pour cerner la perception de l'élevage des poules pondeuses en batterie<sup>4</sup>. Voici le pourcentage de sondés ayant jugé « très important » ou « assez important » chacun des problèmes suivants :

- les poules disposent de très peu d'espace : 89 % ;
- les poules ne peuvent pas sortir du bâtiment d'élevage : 85 % ;
- les poules sont enfermées en cage : 83 %.

(1) Directive 1999/74/CE du Conseil,

[http://ec.europa.eu/food/animal/welfare/farm/laying\\_hens\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/food/animal/welfare/farm/laying_hens_fr.htm)

(2) « Bien-être des animaux : le rapport de la Commission confirme les avantages d'une interdiction des cages en batterie conventionnelles pour les poules pondeuses », <http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/08/19&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=fr>

(3) - « Enquête EUROBAROMÈTRE réalisée dans l'UE-25 sur ce que pensent les consommateurs du bien-être des animaux d'élevage », 2006,

[http://ec.europa.eu/food/animal/welfare/euro\\_barometer25\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/food/animal/welfare/euro_barometer25_en.pdf)

- « Attitudes of consumers towards the welfare of farmed animals - Wave 2 », 2007,

[http://ec.europa.eu/food/animal/welfare/survey/sp\\_barometer\\_fa\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/food/animal/welfare/survey/sp_barometer_fa_en.pdf)

(4) Sondage sur un échantillon représentatif de 959 personnes réalisé à l'initiative de l'Institut technique de l'aviculture (ITAVI). Les résultats sont présentés et commentés dans Luc Mirabito et Pascale Magdelaine, « Impact de la perception des systèmes d'élevage des poules pondeuses sur la demande des consommateurs finaux et approche de l'élasticité de la demande », *Sciences et Techniques Avicoles*, numéro 34, janvier 2001, pages 5-16.



Parmi les personnes interrogées, 83 % considèrent que l'affirmation « C'est un système incompatible avec les conditions de vie décentes pour les poules » s'applique « tout à fait » ou « plutôt » à cette méthode d'élevage. À la question « À l'avenir, seriez-vous tout à fait favorable [...] à interdire l'élevage des poules pondeuses en cage et n'autoriser que l'élevage en plein air, sachant que cette mesure entraînerait une augmentation du prix des œufs ? », 86 % des sondés ont répondu « oui ».

Deux possibilités s'offrent aujourd'hui aux producteurs d'œufs :

- soit investir dans des cages « 2012 » pour se conformer à la réglementation;
- soit choisir d'adopter des modes d'élevage alternatifs (élevage au sol, plein air, label rouge ou bio)

Saisissons l'opportunité qui se présente aujourd'hui d'éradiquer les cages. En bannissant les œufs de batterie de vos rayons, vous satisferez la demande d'amélioration du bien-être animal exprimée par les consommateurs et enverrez un message fort aux producteurs.

Les exemples européens, proches de la France, sont légion :

En Belgique, après Makro en janvier 2006, Carrefour (pour sa propre marque), Delhaize, Colruyt, Lidl et Aldi ont retiré les œufs de batterie de leur rayon. Le traiteur industriel Sodexho ainsi que McDonald's ont remplacé les œufs de cage frais dans leurs salades par des œufs provenant de systèmes plus respectueux du bien-être animal.

Aux Pays-Bas, tous les grands supermarchés ne vendent déjà plus que des œufs de systèmes dits alternatifs<sup>5</sup>.

En Grande-Bretagne<sup>6</sup>, Marks & Spencer et Waitrose ont retiré les œufs de batterie de leurs étals et, d'ici deux ans, tous les œufs vendus dans les principaux supermarchés seront « plein air ».

Cette orientation vers des modes d'élevage plus éthiques semble inéluctable. Soyez les premiers en France à vous engager sur cette voie !

Nous nous tenons à votre disposition pour tout complément d'information à ce sujet.

Merci de bien vouloir nous faire connaître votre position sur cette demande.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos respectueuses salutations.

Sébastien Arsac  
Président de L214

Caroline Lanty  
Présidente Nationale de la SPA

(5) « La Commission européenne maintient l'interdiction des batteries de ponte », GAIA, <http://www.gaia.be/fra/control.php?&topgroupname=&groupname=cp97>

(6) - « Stores to ban 'cruel' eggs from battery hens », *The Sunday Times* du 6 janvier 2008, <http://www.timesonline.co.uk/tol/news/uk/article3137634.ece>

- « All eggs to be free-range within two years », *Telegraph* du 7 janvier 2008, <http://www.telegraph.co.uk/news/main.jhtml?xml=news/2008/01/07/nfood107.xml>